

L'impossible moralisation des exportations d'armement

Benoît Muracciole, président de l'ONG ASER, revient sur l'échec du traité sur la moralisation des ventes d'armes, fin juillet à l'ONU.



Pour l'ONG ASER, vous avez assisté à New York à ce qui devait être le dernier round conduisant à la signature à l'ONU d'un traité international sur la moralisation des ventes d'armes. Or, le 27 juillet, la conférence s'est terminée sur un échec. Comment l'expliquez-vous ?

Je ne parle pas d'un échec. Nous avions l'intention de parvenir à un texte destiné à l'assemblée générale de l'ONU. Pour cela, les États participant à la négociation ne devaient pas dégager une majorité, mais bien parvenir à un consensus, selon la règle imposée par les États-Unis en 2009. Or nous savions qu'avec une telle règle, il serait très difficile de parvenir à un traité, car la Chine et la Russie tenteraient de le bloquer.

Et contre toute attente, le blocage est finalement venu de l'administration Obama !

Oui, et la manière avec laquelle ils ont mis un terme à quatre semaines de négociations a été choquante. Obama n'a pas eu le courage politique de passer outre les avis de ses conseillers à la Maison-Blanche, qui lui ont dit que signer le texte serait trop risqué, dans la perspective de l'élection présidentielle de novembre prochain. À chaque fois qu'un démocrate a évoqué le contrôle des ventes d'armes, en heurtant de front le très puissant lobby dont la figure de proue est la NRA (National Rifle Association), il a perdu l'élection. Et chacun s'est empressé de faire un lien, alors qu'il n'est absolument pas démontré. D'autant plus que le traité concerne uniquement les transferts internationaux d'armes. Le président Obama aurait pu simplement annoncer qu'il allait signer le traité pour empêcher les armes russes d'alimenter les troupes du régime de Bachar el-Assad responsables de graves violations des droits de l'homme... Mais il n'en a pas eu le courage.

Pensez-vous que ce texte soit définitivement enterré ?

Je ne le crois pas. Plus de 90 États participants ont dit qu'ils soutiendraient le texte à quatre conditions. Si elles sont remplies, le texte pourra être présenté à l'Assemblée générale de l'ONU de fin septembre. Ces modifications portent sur l'interdiction faite de commercer des armes pour des acteurs non étatiques et non autorisés. Le deuxième point porte sur le changement du mot "commerce", qui implique une transaction financière, par le terme "transfert" qui concerne également le don d'armement, plus fréquent qu'on ne le croit généralement. La troisième question porte sur la distinction en langue anglaise entre "munitions" et "ammunitions". Ce dernier terme concernant les calibres supérieurs à 100 mm que les États-Unis acceptent dans le traité, alors qu'ils ne veulent pas y voir figurer les calibres inférieurs.

Et quel est le quatrième sujet ?

C'est la question de la violence. Elle concerne des pays hors conflit, comme par exemple le Guatemala. Or dans ce pays comme au Honduras ou au Salvador, on atteint des taux incroyables d'homicides, jusqu'à 60 pour cent mille habitants. Il peut être parfaitement légal d'exporter des armes à un armurier au Guatemala. Il faut donc trouver une solution pour que la vente sur place se fasse avec plus de rigueur. Et ça coïncide avec les États-Unis, eux-mêmes très concernés, car la situation y est catastrophique : environ 30 000 morts annuellement par arme à feu, dont 18 000 suicides et les armes qui continuent d'équiper les cartels de la drogue, notamment au Mexique !

Quel a été le rôle des ONG dans cette discussion ?

Nous étions accrédités pour assister aux débats, sauf à ceux que le président argentin de la conférence Roberto García Moritán décidait de tenir à huis clos. Concernant les ONG, elles n'ont pas toutes la même attitude. J'ai eu le sentiment qu'il y avait une différence de compréhension des enjeux du processus entre le groupe Control Arms, construit autour d'Oxfam, et d'autre part la plupart des sections d'Amnesty International et les membres du IANSA (International Action Network on Small Arms), dont ASER fait partie. Peut-être que Control Arms considère que la négociation sur le traité est la continuation d'une campagne militante, quand Amnesty a compris que nous sommes engagés dans un travail technique et expert de lobbying.

Concernant la partie française, ce processus a été engagé depuis 2006 sous la présidence de Jacques Chirac. Puis il a été poursuivi sous celle de Nicolas Sarkozy. Une troisième période s'ouvre avec François Hollande. Les approches sont-elles différentes ?

La continuité a été évidente sous les présidences Chirac et Sarkozy, dont la fin a été marquée par un changement de négociateur français, Éric Danon cédant la place à Jean-Hugues Simon-Michel. Celui-ci est très engagé dans le processus, mais on a sans doute perdu en efficacité en nommant cet ambassadeur à la fin d'un très long travail, dont il a dû assimiler en urgence toutes les finesses.

[Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement >>](#)

AILLEURS SUR LE WEB

[Contenus sponsorisés Outbrain](#)



Une workstation ? Pour quoi faire

[TECH PAGE ONE - DELL](#)



Premier jour de crèche: quelques règles simples pour faciliter la séparation

[MAGIC MAMAN](#)



La mort a décidé d'emporter ces 30 stars lorsqu'elles étaient au sommet de leur gloire

[PAUSE PEOPLE](#)



Témoignage de la fondatrice de Modern Confetti. En savoir plus.

[BUSINESS](#)



Top 30 des stars passées par l'industrie du X

[VIE PRATIQUE](#)



Êtes-vous éligible au prêt à taux zéro en 2016 ?

[CRÉDIT AGRICOLE E-IMMOBILIER](#)

Le Point -63% SUR VOTRE ABONNEMENT NUMÉRIQUE

